

Centre Régional de Tours
32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne du Champ Personnette
1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Erches
33 rue de Arvillers
80500 ERCHES

Tours, le 13 avril 2021

Lettre recommandée pour sureté de l'envoi n° 1A 187 295 5511 4

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien du Champ Personnette- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenions à vous informer de l'avancement du projet éolien du Champ Personnette. Comme vous le savez, ce projet éolien que nous portons sur votre territoire était dans une période d'études de faisabilité et de développement depuis 2017. Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 3 éoliennes totalisant une puissance de 12,6 MW ou 10,8 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON
Chef de projet
adrien.herisson@volkswind.com

Marie-Laure BEYAERT
Chargée de développement éolien
marie-laure.beyaert@volkswind.com



En provenance de :
~~MAIRIE DE ERCHES
 Maurice Le Paige
 33 rue de Auvillers
 82500 ERCHES~~



**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 187 295 5511 4**



LA POSTE 71043A 15-04-21 FRANCE

Présenté / Avisé le : 15 / 4 / 21
 Distribué le : 15 / 4 / 21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature
 (Signature destinataire et NDM
 si mandataire)

Signature facteur*

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

7M0239 / 53 37 550 Saint-Avertin

VOLKSWIND FRANCE
 M. BEYAERT / A. HERISSON
 32 rue de la Tuilerie
 37 550 Saint-Avertin



DESTINATAIRE

MAIRIE DE ERCHES
 Maurice Le Paige
 33 rue de Auvillers
 82500 ERCHES



Numéro de l'envoi : 1A 187 295 5511 4



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

LE Passante - RNT

EXPÉDITEUR

VOLKSWIND FRANCE
 M. BEYAERT / A. HERISSON
 32 rue de la Tuilerie
 37 550 Saint-Avertin

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

Les modes d'accès direct à l'information de distribution :
Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 17h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : Prix : Niveau de garantie : 16 € 155 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

Centre Régional de Tours

32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne du Champ Personnette

1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Warsy
1, rue du Fond
80500 Warsy

Tours, le 13 avril 2021

Lettre recommandée pour sûreté de l'envoi n° 1A 187 295 5512 1

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien du Champ Personnette- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenions à vous informer de l'avancement du projet éolien du Champ Personnette. Comme vous le savez, ce projet éolien que nous portons sur votre territoire était dans une période d'études de faisabilité et de développement depuis 2017. Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 3 éoliennes totalisant une puissance de 12,6 MW ou 10,8 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERRISSON
Chef de projet
adrien.herisson@volkswind.com

Marie-Laure BEYAERT
Chargée de développement éolien
marie-laure.beyaert@volkswind.com



Volkswind France SAS
45 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris
R.C.S. Paris 439 906 934
www.volkswind.fr



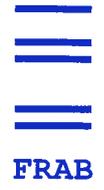
En provenance de :
~~Mairie de Warsy
 Annuaire de la mairie
 et une du fond
 80500 WARSY~~



Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION**

AR 1A 187 295 5512 1



LA POSTE 71043A 15-04-21 FRANCE

Présenté / Avisé le : / /
 Distribué le : 15 / 04 / 21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

Ci-joint remis
 sans signature

[Signature]

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire a été vérifiée précédemment.

710239 / 53

Volkswind France
 M. BEYAERT / A. HERISSON
 32 rue de la Tuilerie
 37550 Saint-Avertin



DESTINATAIRE

Mairie de Warsy
 Annuaire de la mairie
 et une du fond
 80500 WARSY



Numéro de l'envoi : 1A 187 295 5512 1

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



es avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

modes d'accès direct à l'information de distribution :
Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Le Personnelle - RNT **EXPÉDITEUR**

Volkswind France
 M. BEYAERT / A. HERISSON
 32 rue de la Tuilerie
 37550 Saint-Avertin



Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



Date : Prix : CRBT : 13-4 2021

Niveau de garantie : 16 € 153 €

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

Centre Régional de Tours

32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne du Champ Personnette

1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Parvillers-le-Quesnoy
Grande rue
80700 Parvillers-le-Quesnoy

Tours, le 13 avril 2021

Lettre recommandée pour sureté de l'envoi n° 1A 187 295 5513 8

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien du Champ Personnette - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Erches et Warsy. Le développement de ce projet fait suite à une analyse multicritère des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 3 éoliennes totalisant une puissance de 12,6 MW ou 10,8 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON

Chargé d'études

adrien.herisson@volkswind.com

Marie-Laure BEYAERT

Chargée de développement éolien

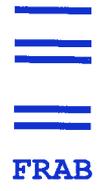
marie-laure.beyaert@volkswind.com



En provenance de :
~~MAIRIE DE PARILLONS LE-VOUSNOY
 Nouvelles de la mairie
 Grande rue
 80700 PARILLONS-LE-VOUSNOY~~



**RECOMMANDÉ :
 AVIS DE RÉCEPTION**
 AR 1A 187 295 5513 8



Revenir à
 Le Champ Peronnelle - RNT
 VOLKSWAGEN FRANCE
 M. BEYAERT / A. HERISSON
 32 rue de la Tuilerie
 37550 Saint-Avertin

Présenté / Avisé le : 15 / 4 / 21
 Distribué le : 15 / 4 / 21

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



DESTINATAIRE
 MAIRIE DE PARILLONS LE-VOUSNOY
 Nouvelles de la mairie
 Grande rue
 80700 PARILLONS-LE-VOUSNOY



Numéro de l'envoi : 1A 187 295 5513 8



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Le Champ Peronnelle - RNT
EXPÉDITEUR
 VOLKSWAGEN FRANCE
 M. BEYAERT / A. HERISSON
 32 rue de la Tuilerie
 37550 Saint-Avertin

Les avantages du service suivi :
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

Les modes d'accès direct à l'information de distribution :
Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
Par téléphone :
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h ;
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : Prix : CRBT

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.



PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

Centre Régional de Tours

32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne du Champ Personnette

1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Bouchoir
Rue du Marteloir
80910 Bouchoir

Tours, le 13 avril 2021

Lettre recommandée pour sureté de l'envoi n° 1A 187 295 5514 5

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien du Champ Personnette - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Madame la Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Erches et Warsy. Le développement de ce projet fait suite à une analyse multicritère des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 3 éoliennes totalisant une puissance de 12,6 MW ou 10,8 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Madame la Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON

Chargé d'études

adrien.herisson@volkswind.com

Marie-Laure BEYAERT

Chargée de développement éolien

marie-laure.beyaert@volkswind.com



En provenance de :

~~MARIE DE BOUCHOIR
Madame la Maire
Rue du Denteloir
8910 BOUCHOIR~~

SRP2 - PTC 30A - 2017041204 - 11/20



LA POSTE
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

AR 1A 187 295 5514 5



LA POSTE 71043A 75-04-21 FRANCE

Présenté / Avisé le :

Distribué le : 25 / 4 / 21

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

TM0239 / 53

Mr Champ Pessonne / RNT
VOLKSWAGEN FRANCE
M. BEYAERT / A. HERRISON
32 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Avertin



DESTINATAIRE

MARIE DE BOUCHOIR
Madame la Maire
Rue du Denteloir
8910 BOUCHOIR



Numéro de l'envoi : 1A 187 295 5514 5



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Mr Champ Pessonne / RNT

EXPÉDITEUR

VOLKSWAGEN FRANCE
M. BEYAERT / A. HERRISON
32 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Avertin

SRP2 - Y26 PTC 6A - 2017041204 - 11/20

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

Date : Prix :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €



La Poste - SA au capital de 634 893 896 euros - 566 000 000 RCS Paris - Siège social: 89 RUE D'ORFÈVRE - 75002 PARIS

Centre Régional de Tours

32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne du Champ Personnette

1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Arvillers
1 place de l'Église
80910 Arvillers

Tours, le 13 avril 2021

Lettre recommandée pour sûreté de l'envoi n° 1A 187 295 5515 2

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien du Champ Personnette - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Erches et Warsy. Le développement de ce projet fait suite à une analyse multicritère des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 3 éoliennes totalisant une puissance de 12,6 MW ou 10,8 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON

Chargé d'études

adrien.herisson@volkswind.com

Marie-Laure BEYAERT

Chargée de développement éolien

marie-laure.beyaert@volkswind.com



En provenance de :

~~MARIE DE ARVILLERS
Nommée Aaire
1 Place de l'Eglise
80910 Arvillers~~

Présenté / Avisé le : 11 / 9 / 21
Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire
 Le mandataire
 CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature
MARIE DE ARVILLERS
0608
710239 / 53

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou du mandataire a été vérifiée par le Procédement.



LA POSTE
Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 187 295 5515 2



RE Clamp Peponnette / ANT Renvoyer à
VOLKS WIND FRANCE
M. BEYAERT / A. HERISSON
32 rue de la Truërie
37550 Saint-Avertin



DESTINATAIRE

MARIE DE ARVILLERS
Nommée Aaire
1 Place de l'Eglise
80910 Arvillers

es avantages du service suivi :
vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

modes d'accès direct à l'information de distribution :
Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 8700 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
Par téléphone :
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

AVERTISSEMENT
13-02-21
M. BEYAERT / A. HERISSON
32 RUE DE LA TRUËRIE
37550 SAINT-AVERTIN

Date : Prix : CRBT :



Numéro de l'envoi : 1A 187 295 5515 2



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

RE Clamp Peponnette / ANT EXPÉDITEUR

VOLKS WIND FRANCE
M. BEYAERT / A. HERISSON
32 rue de la Truërie
37550 Saint-Avertin

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Centre Régional de Tours

32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne du Champ Personnette

1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Becquigny
Rue du Centre
80500 Becquigny

Tours, le 13 avril 2021

Lettre recommandée pour sûreté de l'envoi n° 1A 187 295 5516 9

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien du Champ Personnette - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Erches et Warsy. Le développement de ce projet fait suite à une analyse multicritère des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 3 éoliennes totalisant une puissance de 12,6 MW ou 10,8 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON

Chargé d'études

adrien.herisson@volkswind.com

Marie-Laure BEYAERT

Chargée de développement éolien

marie-laure.beyaert@volkswind.com



En provenance de :

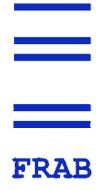
~~Mairie de BECAUIGNY
Ancien Maire
Rue du Centre
30500 BECAUIGNY~~



LA POSTE
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

AR 1A 187 295 5516 9



LA POSTE 71043A 75-04-21 FRANCE

Présenté / Avisé le :
Distribué le : 15 / 4 / 21

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature
(préciser l'identité)

[Signature]

Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

710239 / SJ 37550 Saint-Aventin

Rechen Peronette / RNT
VOLKSWIND FRANCE
M. BEYERET / A. HERISSON
32 rue de la Trilèrie
37550 Saint-Aventin



DESTINATAIRE

Mairie de BECAUIGNY
Ancien Maire
Rue du Centre
30500 BECAUIGNY



Numéro de l'envoi : 1A 187 295 5516 9



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Rechen Peronette / RNT

EXPÉDITEUR

VOLKSWIND FRANCE
M. BEYERET / A. HERISSON
32 rue de la Trilèrie
37550 Saint-Aventin

es avantages du service suivi :
vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

modes d'accès direct à l'information de distribution :

Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

Par téléphone :

- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.



Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

Centre Régional de Tours
32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne du Champ Personnette
1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Guerbigny
24 rue de Warsy
80500 Guerbigny

Tours, le 13 avril 2021

Lettre recommandée pour sûreté de l'envoi n° 1A 187 295 5517 6

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien du Champ Personnette - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Madame la Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Erches et Warsy. Le développement de ce projet fait suite à une analyse multicritère des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 3 éoliennes totalisant une puissance de 12,6 MW ou 10,8 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Madame la Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERISSON
Chargé d'études
adrien.herisson@volkswind.com

Marie-Laure BEYAERT
Chargée de développement éolien
marie-laure.beyaert@volkswind.com



En provenance de :

~~Mairie de Guerbigny
Madame la Maire
26 rue de la Vierge
80500 GUERBIGNY~~



LA POSTE
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

AR 1A 187 295 5517 6



LA POSTE 71043A 15-04-2021 FRANCE



Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : 15 / 4 / 21

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature (écoutez l'onom et l'ADP)

Signature facteur *

Le Champ Permette/RN

VOLKSWAGEN FRANCE
M. BEYAERT / A. HERISSON
32 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Avertin

TM0239 / 53



DESTINATAIRE

Mairie de Guerbigny
Madame la Maire
26 rue de la Vierge
80500 GUERBIGNY



Numéro de l'envoi : 1A 187 295 5517 6



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Le Champ Permette/RN

VOLKSWAGEN FRANCE
M. BEYAERT / A. HERISSON
32 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Avertin

EXPÉDITEUR

SGR2_V26.PTC.6A - 2017641210A - 11/20

es avantages du service suivi :
vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

modes d'accès direct à l'information de distribution :
Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
Par téléphone :
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h.



Date : Prix :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

Centre Régional de Tours
32, rue de la Tuilerie
37 550 SAINT AVERTIN
Tel : 02 47 54 27 44

Pour la Ferme éolienne du Champ Personnette
1 rue des Arquebusiers – 67 000 Strasbourg

Mairie de Andechy
Rue de l'École
80700 Andechy

Tours, le 13 avril 2021

Lettre recommandée pour sûreté de l'envoi n° 1A 187 295 5518 3

Objet : Transmission du résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien du Champ Personnette - Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa démarche de développement dans le département de la Somme, notre société a étudié depuis 2017 la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Erches et Warsy. Le développement de ce projet fait suite à une analyse multicritère des secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes avec notamment une recherche d'optimisation des parcs existants.

Nous avons mandaté des bureaux d'études spécialisés pour réaliser des études environnementales, paysagères et acoustiques détaillées. Ces études ont confirmé la pertinence du projet, et sa bonne insertion paysagère et environnementale notamment. Nous avons donc préparé un dossier de demande d'autorisation environnementale complet, qui sera prochainement déposé en Préfecture et étudié par les services instructeurs.

Ce projet de 3 éoliennes totalisant une puissance de 12,6 MW ou 10,8 MW selon l'éolienne choisie, contribue à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie éolienne terrestre nationaux (décret du 21/04/2020 relatif à la PPE) et des objectifs régionaux définis au travers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France.

Conformément à l'article L181-28-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, sans préjudice des dispositions de l'article L. 181-5, nous vous adressons ci-joint le résumé non technique de l'étude d'impact prévu au e du 2° du II de l'article L. 122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien, et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement ou de compensation que nous proposons.

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien HERRISSON
Chargé d'études
adrien.herisson@volkswind.com

Marie-Laure BEYAERT
Chargée de développement éolien
marie-laure.beyaert@volkswind.com



En provenance de :

~~Mairie de ANDECHY
Audrey Le Maire
Rue de l'École
80700 ANDECHY~~



LA POSTE
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

AR 1A 187 295 5518 3



FE Champ Pessanotte / RNT Renvoyer à
VOLKSWIND FRANCE
M. BEYAERT / A. HERUSSON
32 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Avertin

Présenté / Avisé le : 15/4/21
Distribué le : 15/4/21

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature
Coy...

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

TM0239 / 53



DESTINATAIRE

Mairie de ANDECHY
Audrey Le Maire
Rue de l'École
80700 ANDECHY



Numéro de l'envoi : 1A 187 295 5518 3



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

FE Champ Pessanotte / RNT EXPÉDITEUR

VOLKSWIND FRANCE
M. BEYAERT / A. HERUSSON
32 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Avertin

es avantages du service suivi :
vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

odes d'accès direct à l'information de distribution :

Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).

Sur internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

Par téléphone :
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.



LA POSTE - SA au capital de 5 954 961 396 euros - 368 000 000 RCS Paris - Siège social : 8 RUE DU DOLOMEL-PIERRE AVIA - 75016 PARIS

SR2 V2B PTC 6A - 20176412104 - 11/20

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



Date : Prix : Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT